



89 | 96.7 | 102.9 MHz
Radio Pays d'Hérault et RPH Sud



RADIO PAYS D'HÉRAULT ET RPH SUD

DEVENEZ MÉCÈNE

Avec Radio Pays d'Hérault et RPH Sud, agissez efficacement et dans la durée pour promouvoir la culture et l'éducation, développer l'information locale, divertir et créer du lien au sein de la population de notre territoire.

NOUS ÉCOUTONS LA RADIO, NOUS AIMONS CETTE RADIO.



Dans un monde où **la confiance envers les médias** est devenue largement minoritaire, nous croyons aux radios locales qui ont un rôle primordial à jouer pour redessiner et recréer le lien indispensable et nécessaire pour mieux vivre ensemble sur le territoire.

Outil moderne de communication, la radio de proximité parle de vous, de nous, de notre quotidien mais également, parce que nous ne sommes pas enfermés dans nos villages, **des préoccupations générales de toutes et tous.**

Lien indispensable entre les acteurs du territoire, relais essentiel de la culture locale, aiguillon nécessaire pour susciter la réflexion et le débat, nos radios locales ont pour objectif, en toute indépendance, de défendre et de **promouvoir les valeurs du bien commun**, de transmettre la curiosité et l'impertinence sans lesquelles la liberté et le libre arbitre ne peuvent s'exercer.

Vous aussi, en tant qu'acteur économique, soyez à nos côtés pour partager notre passion et notre enthousiasme, participez et soutenez-nous pour remplir nos missions et accompagner notre développement.

Nous comptons sur vous !
Cordialement,

Béatrice Hesse d'Alzon
Présidente de RPH Sud

Robert Martin
Président de Radio Pays d'Hérault



Radio Pays d'Hérault à Saint-André de Sangonis et **RPH Sud** à Montagnac sont deux radios locales, associatives et sans publicité, qui ont une mission de communication sociale de proximité.

Elles sont fédérées sous le nom de **Radios Pays d'Hérault (R.P.H.)**.

Elles émettent en **région Occitanie**, du Littoral à la Haute Vallée de l'Hérault, sur trois fréquences : RPH Sud sur 89 FM dans la région de Pézenas, Radio Pays d'Hérault sur 96.7 FM à Lodève et 102.9 FM à Clermont l'Hérault et ses alentours.

Animées par des **bénévoles et des salarié.e.s**, les deux radios ont pour mission de stimuler les échanges entre les acteurs, actrices locales afin de favoriser l'accès à l'information, la culture, la connaissance du patrimoine, la citoyenneté et les savoirs.

Associatives et locales mais largement ouvertes sur le monde, les Radios Pays d'Hérault sont en partenariat avec Radio France Internationale, impliquées dans les fédérations de radios associatives et ouvertes au débat global.

Elles défendent une couleur musicale éclectique et non commerciale inédite et émettent en streaming sur leur site web : www.rphfm.org. Sur les réseaux sociaux de proximité, elles prolongent aussi les échanges sur leur page **Facebook**.

NOS VALEURS

Les valeurs qui portent les deux radios et qu'elles souhaitent faire partager à son auditoire sont :

- **L'humanisme** - parce que nous priorisons la personne humaine et son épanouissement
- **Le libre arbitre** - car nous pensons librement
- **L'indépendance** - parce que nous agissons librement
- **L'ouverture** - car nous sommes ouverts aux pensées multiples, à la différence, au changement
- **La proximité** - parce que nous sommes proches des personnes et des événements, sur le terrain
- **L'impertinence** - puisque que pour faire avancer les idées il est parfois utile de sortir de notre zone de confort et de provoquer sans blesser

35 ans d'empreintes sonores sur le territoire

Depuis la première émission en **1986**, les Radios Pays d'Hérault ont tendu le micro aux populations du territoire, défendu la diversité des expressions culturelles, relayé les initiatives et les rendez-vous qui rythment la vie citoyenne locale, archivé des moments qui font aujourd'hui partie de notre mémoire collective.

Merci aux auditeurs et auditrices, aux bénévoles et aux salarié.e.s qui sont et font R.P.H. dans la pérennité mais aussi dans l'évolution, **car une radio ne peut être figée et se doit d'être ancrée dans son époque !**

De plus en plus, des fidèles ou curieux et curieuses, viennent animer des émissions, annoncer des concerts, des rencontres ou des expositions, inviter R.P.H. en direct aux manifestations et aux nombreux festivals de notre Région, réagir à la programmation et soutiennent les deux associations.

Tous ensemble nous traçons l'empreinte sonore de notre zone de diffusion qui s'étend des terrasses du Larzac au bassin de Thau.

Pour marquer les 35 ans de RPH et entamer un nouveau cycle, **plusieurs manifestations sont prévues et de nouveaux besoins matériels indispensables à la qualité de son service ont été recensés.**

Le choix de ne pas dépendre de la publicité implique que les Radios Pays d'Hérault doivent être **soutenues financièrement** par leurs mécènes, adhérent.e.s, bénévoles, auditeurs et auditrices, car de l'engagement de tou.te.s et de chacun.e dépend l'existence, le développement et l'amélioration de vos Radios.



**AVEC VOTRE SOUTIEN, RPH A POUR OBJECTIF
DE DEVENIR LE 1ER MÉDIA DE PROXIMITÉ QUI
SOIT INCONTOURNABLE SUR NOTRE TERRITOIRE**

PROJETS À FINANCER SUR LE COURT / MOYEN TERME

AMÉLIORER
LE FONCTIONNEMENT
DES STUDIOS ET
LA QUALITÉ DE
DIFFUSION

ENVELOPPE GLOBALE
27.000€

DÉVELOPPER
LA NOTORIÉTÉ DE
LA RADIO PAR UNE
COMMUNICATION
PLUS DYNAMIQUE

ENVELOPPE GLOBALE
11.000 €

OFFRIR DE MEILLEURES
CONDITIONS D'ACCUEIL
ET RENOUELER
L'ÉQUIPEMENT

ENVELOPPE GLOBALE
7.000€

- Travaux de peinture et de rénovation des locaux de Montagnac : 11.000€
- Travaux de peinture et de rénovation des locaux de Saint-André de Sangonis : 16.000€
- Campagne de communication et développement du site internet : 7.000 €
- Matériel spécialisé d'enregistrement et de diffusion : 6.000€
- Matériel informatique : 5.000€

Total:.....45.000€

PROJETS À FINANCER SUR LE MOYEN / LONG TERME

Sur chacun des axes Radio Pays d'Hérault et RPH Sud ont **régulièrement** besoin de vous !

Servir de relais et créer du lien

Divertir



Informier

Transmettre des connaissances et des savoirs



NOTRE DÉMARCHE

RPH est une radio locale qui s'est donnée pour mission de :

- **Servir de relais et créer du lien**

La radio sert de **relais incontournable** auprès des collectivités locales, des associations, des entreprises, des scènes culturelles, et des artistes actifs ou de passage dans l'Hérault.

Le rôle d'un média de proximité est ainsi de parler des activités, des événements, des projets en cours et des problématiques de territoire. Inscrit dans un réseau et un maillage, RPH crée alors du **lien et des passerelles entre les acteurs et la population** qui s'intéresse à la vie locale.

- **Informer**

En tant que radio indépendante, la mission de RPH est de transmettre une **information récente et fiable**, à celles et ceux qui l'écoutent. De ce fait, nous privilégions le **travail de terrain**, au plus proche des sources, dans le but de traiter des sujets d'actualité, des initiatives locales et des actions citoyennes. Toute personne peut demander un droit de réponse et faire connaître sa position sur un sujet.

- **Transmettre des connaissances et des savoirs**

La radio est l'un des médias préféré des français, car elle est accessible à toutes et tous, ce qui amène **RPH à jouer un rôle important d'instruction** sur le territoire.

Par le biais de sa ligne éditoriale, de ses choix culturels, musicaux et thématiques, la radio apporte des connaissances et des savoirs afin de permettre aux citoyens de se faire leur propre opinion. Des ateliers d'éducation aux médias sur le plan théorique et pratique sont également développés auprès de différents publics.

- **Divertir**

Une radio sans divertissement n'est pas un **média vivant**. RPH propose une programmation musicale éclectique, allant de la chanson française, au jazz, au funk, au rock, au reggae, aux musiques du monde.

La radio met l'accent sur les musiques actuelles, en **soutenant les nouveaux talents** locaux. Elle se donne également les moyens de proposer des créations sonores innovantes et des émissions radios alternatives dans différents domaines.

Une volonté de refléter la **pluralité culturelle** du territoire héraultais.



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- **Vous adhérez aux valeurs de RPH et souhaitez agir concrètement** pour donner à notre territoire une radio locale encore plus performante.



- **Vous êtes sensible à la mission de RPH** pour diffuser sur ses ondes des émissions éducatives, informatives et distrayantes.
- **Vous souhaitez contribuer à un projet efficace et durable** pour que les liens se resserrent entre les particuliers, les associations, les entreprises et les institutions.

DEVENEZ MÉCÈNE DES RADIOS PAYS D'HÉRAULT !

Devenir mécène est un bon moyen de s'investir que l'on soit particulier, entrepreneur ou profession libérale, sachant que le mécénat est un soutien apporté à un projet associatif, sans contrepartie de la part du bénéficiaire.

QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS QUI S'OFFRENT À VOUS ?

Il existe plusieurs formes de mécénat :



Financier, par un don d'argent :

- Donation ponctuelle, pour nos besoins court / moyen terme
- Donations régulières pour nos besoins moyen / long terme, les participations annuelles sont de :
 - 1.000 euros pour les entreprises de moins de 20 salariés
 - 3.000 euros pour les entreprises de plus de 20 salariés



En nature, par don de matériel ou prestations ou, pour une entreprise, mise à disposition d'un salarié pour ses compétences.

Par vos dons, vous offrez ainsi de quoi couvrir **tout ou partie** des besoins de vos radios locales Radio Pays d'Hérault.

QUEL INTÉRÊT POUR VOUS DE DEVENIR MÉCÈNE ?

Pour les entreprises les avantages sont multiples



Intérêt financier

L'entreprise Mécène peut déduire **60%** de son don du montant de ses impôts.



Intérêt de notoriété, de sens et de cohésion

Votre entreprise partage les valeurs des radios locales RPH ? Vous pouvez alors choisir l'orientation de votre don en fonction de son **histoire, ses compétences, son identité ou sa mission**.

Votre don sera affecté soit :

- **Pour améliorer le fonctionnement des studios et la qualité de diffusion**
- **Pour offrir de meilleures conditions d'accueil et renouveler l'équipement**
- **Pour développer la notoriété de la radio par une communication plus dynamique**

Ou alors, vous avez aussi la possibilité de choisir l'affectation de votre don parmi les quatre axes constituant les missions de RPH : Servir de **Relais et créer du lien** sur notre territoire, **Informé, Transmettre des connaissances et des savoirs** ou bien **Divertir**.

Votre entreprise est ensuite libre de communiquer en externe comme en interne sur l'orientation de son mécénat.

Ce faisant, elle **valorise son image** au sein même de son personnel et également en direction de sa clientèle et de ses prospects.

- Faire un don à RPH c'est **choisir de transformer tout ou partie de votre impôt dans un projet d'ancrage et de modernisation d'une radio locale indépendante, humaniste, libre et parfois impertinente.**



- Faire un don à RPH, c'est **pérenniser 35 ans d'engagement** pour l'éducation, l'information, la culture et l'ouverture.
- Faire un don à RPH, c'est aussi faire un don aux associations ERE et OC qui sont des **associations d'intérêt général** et bénéficier des **avantages fiscaux** les plus favorables.

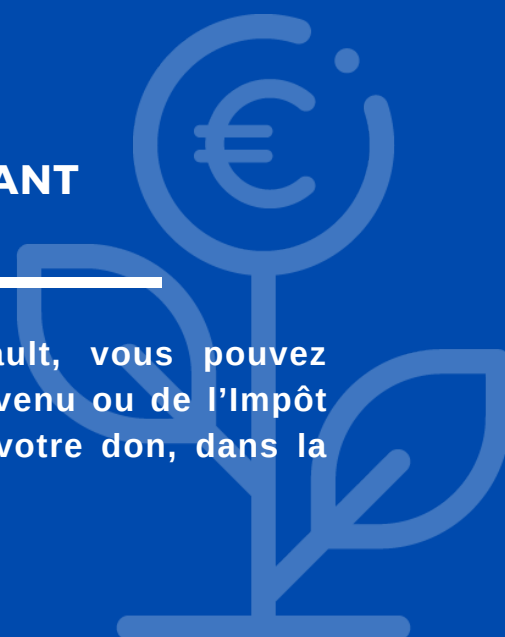
RPH S'ENGAGE ENVERS VOUS À...

Vous garantir le professionnalisme de ses équipes dans la gestion et l'affectation de vos dons.

Vous informer régulièrement, en toute transparence, de l'avancée du projet de rénovation et d'équipement de nos studios, ou de tout autre projet soutenu.

VOS AVANTAGES FISCAUX EN DEVENANT MÉCÈNE DE RADIO PAYS D'HÉRAULT

En tant que mécène de Radio Pays d'Hérault, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'Impôt sur le Revenu ou de l'Impôt sur les Sociétés, égale à 60% du montant de votre don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.



POUR LES ENTREPRISES

IR et IS : 60% du don déduit

Si vous êtes soumis à l'Impôt sur le Revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si votre don dépasse ce plafond, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.



Date limite pour faire un don : avant la date de clôture de votre exercice comptable.

POUR LES PARTICULIERS

IR : 66% du don déduit



Date limite pour faire un don : 31 décembre de l'année pour votre déclaration de revenu de cette même année.

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, Radios Pays d'Hérault vous délivrera un reçu fiscal du montant de votre don.

RPH, le trublion salvateur des ondes

OCCITANIE

Gros plan sur Radio Pays d'Hérault.

Amateurs de bande FM uniformisée et bardée de réclames publicitaires ou promotionnelles, passez votre chemin ! RPH, alias Radio Pays d'Hérault, mène de front deux missions : relayer, soutenir les initiatives locales (le magazine *Vivre ici !* constitue un excellent exemple), et assumer un rôle de tête chercheuse musicale, avec une programmation pointue et des émissions originales, comme *Soul System*. RPH dénote et détonne dans le paysage de plus en plus aseptisé de la bande FM.



L'animateur Henry de Ruyver. RPH.

Alternant plages musicales exigeantes, avec des animateurs bénévoles comme Henri de Ruyver, et interviews ou reportages de terrain, le tout sans intermède publicitaire, la radio locale de la vallée de l'Hérault fait

office de trublion salvateur. Créée en 1986 par la fusion des radios de Montagnac et de Saint-André-de-Sangonis, dont les associations respectives entendaient partager leurs programmes et étendre leur zone de diffusion, la station alternative, qui soufflera donc cette année 35 bougies, fonctionne sur le principe des subventions versées notamment par le ministère de la Culture aux radios associatives assurant un rôle avéré en matière d'action culturelle, éducative, de lutte contre les discriminations et d'initiatives en faveur de l'environnement. Une radio locale, donc, et ouvertement musicale, une alchimie suivie par un auditoire fidèle.

Du littoral à la Haute Vallée

Radio Pays d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis et RPH Sud à Montagnac sont deux radios locales, associatives et sans publicité, fédérées sous le nom de Radios Pays d'Hérault (RPH). Elles émettent en région Occitanie, du Littoral à la Haute Vallée de l'Hérault, sur trois fréquences : RPH Sud sur 89 FM dans la région de Pézenas, Radio Pays d'Hérault sur 96.7 FM à Lodève et 102.9 FM à Clermont l'Hérault et ses alentours. Plus d'informations sur le site www.rphfm.org.

RADIO LOCALE

ICI, RADIO PAYS D'HÉRAULT

Cinq mille personnes se branchent quotidiennement sur les canaux 89, 96.7 ou 102.9 Mhz de la bande FM. Elles écoutent Radio Pays d'Hérault, une radio locale et associative émettant depuis Saint-André-de-Sangonis, qui offre à ses auditeurs une programmation éclectique largement ouverte sur le monde.

Quels âges ont-ils ? Où habitent-ils ? Qu'écoutent-ils ? En 2020, Médiamétrie s'est penchée sur ces questions dans une véritable enquête menée sur le terrain. « Nos auditeurs sont très diversifiés. Les plus jeunes écoutent beaucoup de musique, les plus de 50 ans sont plus intéressés par les sujets de sociétés », nous confie Robert Martin, le président de Radio Pays d'Hérault. Ils ont l'embaras du choix.

La radio, qui se veut « sans publicité, sans sport et sans faits divers », animée par 8 salariés et une quarantaine de bénévoles, émet 24 h sur 24, proposant à la fois des bulletins et flashes infos locaux et décrochant trois fois par jour pour proposer ceux de Radio France International.



Robert Martin : journaliste, animateur et président

►► " Grâce au streaming et à notre site internet, nous sommes écoutés dans le monde entier. Des auditeurs commentent nos émissions de New-York ou de Finlande ! C'est une jolie reconnaissance pour notre travail. Les avis et commentaires de ces héraultais installés au quatre coins de la planète prouvent que nos programmes ont une pertinence dépassant largement le cadre de notre territoire d'origine. " ◀◀

CONTACT

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires vos contacts privilégiés sont :

Béatrice Hesse d'Halzon - Présidente
b.hessedalzon@rphfm.org

Robert Martin - Président
robertmartin@rphfm.org

Marie Laloum - Coordinatrice
Tél. 04 67 57 90 22 - m.laloum@rphfm.org

qui se feront un plaisir de vous répondre !

ZONE DE DIFFUSION



Localement impliquée, musicalement inspirée.

www.rphfm.org